

A.M.A.P.

« Les Agues »

PROCES-VERBAL - ASSEMBLE GENERALE

Samedi 23 avril 2016 – 15 h

Maison de quartier de Tausat – rue Elisabeth à LANTON (33138)

Le quorum étant atteint, ouverture de l'Assemblée Générale

Examen de l'ordre du jour :

1/ **Bilan de l'activité** : Le nombre des adhérents a progressé.

- Les activités sont partagées entre tous les membres du Bureau et nous remercions tous, et toutes, pour cette chaleureuse activité qui fait vivre notre association.
- L'ensemble des actions de l'AMAP « Les Agues » sont entièrement bénévoles.
- Nous insistons sur la place des consommateurs, ce qui nécessite l'engagement des uns et des autres, sur la démarche. Nous ne sommes pas « prestataires de produits » mais en lien direct avec les producteurs, dans une démarche équitable, acceptant leur rythme de production.
- Nous n'avons pas de point central de distribution, mais un système de livraisons, ce qui est préjudiciable.
- Nous avons rencontré un élu de Lanton, afin de lui demander d'intervenir dans les instances pour le refus de l'extension de la porcherie de Saint-Symphorien notamment le Parc Régional. Un sursis à statuer du 31 mars au 1^{er} juin a été pris par le Préfet. Allant dans le sens des souhaits : Mairie, Conseil Général, Parc Régional Nous lui avons demandé de bien vouloir nous donner des informations sur la porcherie de Blagon où des contrôles renforcés sont effectués. Ainsi que sur les possibilités de préserver les terres agricoles sur la commune. Démarche auprès des élus des autres communes du Bassin (notamment Coban).
- Pour les repas servis pour les écoles, crèches, RPA, soit 350 repas, l'approvisionnement se fait auprès de fournisseurs locaux.
- l'AMAP a été invitée à participer au Groupe « terres agricoles » d'une association de parents d'élèves d'Audenge et autres associations. Les premières réunions se sont déroulées fin 2015-début 2016.
- Nous avons rencontré M. Raffin, éleveur à Certes (bœuf, mouton, agneau) sur les terres louées au Conseil Général.

Décisions :

- **un point de distribution est recherché.** C'est un objectif principal que nous nous fixons, afin de créer points de rencontres (mensuels ou bimensuels) lors des livraisons des produits.
- **Améliorer notre communication** ; surtout favoriser la rencontre entre les adhérents, ce qui ne peut se réaliser actuellement. Sauf lors des visites des exploitations (deux ou trois par an).
- **Le site internet** a été réactualisé (aide de Delphine De La Harpe et Christian Meynard)
- Actualiser notre document, faire une « fiche légumes »
- Recherche d'échanges entre les autres amap de Gironde (notamment sur la préservation des terres agricole).

2/ **Bilan situation financière** (Trésorier, Christian Meynard)

Voir document : ci-joint. Solde créditeur : 717,36 €

A noter, nous n'avons aucune autre recette que nos cotisations.
Voté.

3/ Réélection du Bureau

La candidature de Delphine De La Harpe est retenue pour rejoindre le Bureau sortant : Valérie Daburon, Cécile Faucher, Guy et Mychèle Moreau, Christian Meynard, Michèle Duclou, Christian Darriet, Danielle Trannoy.

4/ Producteurs :

Les Paniers de légumes : (Contact : Cécile Faucher)

Cédric Couloudou « La ferme du vieux Pommier » de Biganos peut fournir une vingtaine de paniers pour la saison 2016. La saison recommence le lundi 02 mai 2016. Selon les termes du nouveau contrat (prix, modalités de paiement, portages, caquettes...).

Le contrat « Poisson » (Contact : Valérie Daburon qui sera remplacée par Delphine De La Harpe) avec Jean-Marc et Cécile Hervé, pêcheur à l'Herbe.

Le contrat « Palourdes » (Contact : Delphine De La Harpe) avec Valérie Perron, du port ostréicole d'Andernos.

Porc et agneau bio : (Contact : Cécile Faucher)

En contrat avec Myriam Carraz, de Sauviac (près de Bazas) depuis près de 10 ans.

Agneau du Lot et Garonne : (Contact : Danielle Trannoy)

En contrat, avec M. Gibert depuis près de 10 ans.

Canards : (contact : Colette Lapeyrigne) :

M. Castets, « La ferme de Lestrade » à Villenave (Landes) n'ayant pu poursuivre ses ventes de canards gras, Un nouveau producteur sera proposé pour le dernier trimestre 2016. La ferme de Vendôme à Puybarban (33190). Une commande pourra être faite pour le dernier trimestre 2016.

Michèle et Guy Moreau s'occupent des commandes :

- **Légumes :** Nous avons pu nous procurer des légumes et des fruits par un producteur du Lot et Garonne.
- **Produits du pays basque :** (contact : Michèle et Guy Moreau)
- **Poulets :** (contact : Michèle et Guy Moreau)
- **Bœuf et veau :** M. Dupuis de Parempuyre
- **Vin Bio :** M. Piva.

De nouveaux producteurs semblent s'installer dans la Région, c'est positif, mais nous resterons vigilants pour rester fidèles aux producteurs avec qui nous avons lié des contrats de confiance depuis la création de notre amap, avant de s'engager avec de nouveaux producteurs. Toujours dans notre démarche de la charte des amaps et de développement équitable et solidaire.

Produits laitiers : nous signalons « La ferme de Tartifume » de Pessac présente sur les marchés d'Andernos et de Biganos.

Miel : M. Lucien et Hélène Simon, apiculteurs à Andernos : invités, présentent leurs miels de différents ruchers. Remettons le contrat, à voir comment il peut être accueilli.

Relations avec les SCOP : possibilité de commandes groupées

- Glaces « La Belle Aude » : (ex-pilpa) (peut-être début juillet)
- Les tisanes et thés « 1336 » : (ex-Fralib)
- biscuits Jeannette= <http://www.jeannette1850.com/fr/>

5/ Questions diverses et propositions :

- Sur les **exploitations industrielles**, proposons une rencontre avec la confédération paysanne.
- **Monnaie locale** : A la demande de quelques adhérents (dont Pierre Matthews) une initiative sera préparée pour donner une information aux adhérents de l'ama.
- Avoir **un bilan** par producteur du nombre d'adhérents et du volume en euros, des commandes passées aux différents producteurs.
- **Visites d'exploitation** : on pourrait envisager :
 - celle de Myriam Carraz à Sauviac,
 - de M. Piva,
 - de ruchers (M. Lucien et Hélène Simon, apiculteurs à Andernos...)
 - sorties sur le Bassin, avec Valérie Perron, (cadre de Pesca-Tourisme)

L'Assemblée Générale se termine par une dégustation d'huitres commandée à Valérie Perron, ostréicultrice.